

21 décembre 2016

Laval

Agents : le temps de travail adopté dans le chahut

Conseil municipal. Dans neuf mois, les fonctionnaires de la Ville travailleront non plus 1 547 mais 1 607 heures par an. Une décision entérinée dans la cacophonie et sous les sifflets.

La polémique

La démocratie locale a parlé mais les murs de l'hôtel de Ville résonnent encore. Lundi soir, dans un contexte tapageur (*lire ci-dessous*), le conseil municipal a adopté la nouvelle organisation du temps de travail des agents de la Ville. 1 607 heures/an, soit 37 heures réparties sur quatre jours et demi : tel est en substance le régime général qui sera mis en œuvre à partir du 1^{er} septembre 2017 et générera 22,5 jours de congé ainsi que douze jours de RTT.

« Pourquoi que nous nous battons aujourd'hui »

Cette réorganisation, qui a fait l'objet d'une dizaine de réunions depuis juillet, a toujours été rejetée en bloc par l'intersyndicale de la Ville et de l'Agglo.

Lundi, le maire a suspendu la séance pour laisser Valérie Deneux, porte-parole, s'exprimer : « Notre temps de travail, aujourd'hui, n'est pas illégal. La collectivité souhaite nous faire travailler deux heures de plus par semaine et nous fixe trois objectifs. Pour une meilleure articulation entre temps de travail et temps personnel ? Ça paraît compliqué en travaillant deux heures de plus. Il y aura une meilleure continuité du service ? L'argument ne tient pas non plus car l'amplitude horaire d'ouverture à Laval est l'une des plus larges du département. Enfin, l'aspect budgétaire : en supprimant environ 60 équivalents temps plein (ETP) et en réduisant nos jours de congé, nous craignons que le service public rendu aux Lavallois soit de moins bonne qualité qu'il ne l'est aujourd'hui. »



Au nom de l'intersyndicale, Valérie Deneux a pris la parole en conseil municipal : « Certains postes sont aujourd'hui vacants à la Ville de Laval à cause des salaires qui sont proposés. En voulant diminuer le nombre de jours de congé des agents, on se prive encore davantage de possibilités de recrutement ».

Déclaration applaudie par plusieurs dizaines d'agents assis dans la salle.

« Harmoniser les règles entre les services »

À peine audible, à cause du bruit incessant fait par 200 agents rassemblés dehors, Danièle Jacoviac, adjointe au maire, a rappelé qu'actuellement, la durée annuelle et moyenne du temps de travail était de 1 547 heures. « Constat qui, d'après l'élue, a conduit la collectivité à harmoniser les règles entre les services, à renforcer l'équité entre agents, à moderniser le temps de travail afin de mieux répondre aux besoins... »

Tour à tour, les élus de l'opposi-

tion se sont adressés à François Zocchetto dont ils critiquent le choix et la méthode. Jean-Christophe Boyer (PS) ne « comprend pas l'entêtement du maire... Cette délibération est une pétition politique de principe et une injonction faite aux agents ». Claude Gourvil (EELV) est « bien d'accord » avec le fait qu'il

taille « améliorer le service public et chercher une meilleure équité entre agents et entre services », mais estime que « le maire considère l'ensemble des agents comme une charge. Les agents sont la richesse de la Ville, pas des robots : il ne suffit pas de les faire travailler plus pour les faire travailler mieux ».

Pour Aurélien Guillot (PC), « il est faux de dire que les agents sont des privilégiés : un certain nombre de collectivités propose un nombre de jours de congé supérieur à celui des agents de notre ville ».

« La décision qui est proposée n'est ni un acte politique, comme l'a montré le vote des élus de l'Agglo la semaine passée, ni une décision personnelle, a répondu François Zocchetto, il s'agit d'un retour à la réalité tel que nous l'a demandé en 2014 la Chambre régionale des comptes. Nous avons cherché une solution qui soit la meilleure ou la moins mauvaise possible. Il y a eu des progressions [...] Il n'y a pas de différences entre les élus et les agents car les deux servent les Lavallois : nous sommes tous sur la même barque et défendons, nous aussi les élus, le service public ».

Recueilli par Jérôme BEZANNIER.

« M. Zocchetto, vous mesurez mal la démotivation d'agents désabusés alors qu'ils ont besoin d'être respectés, reconnus et aimés. Combien d'entre eux sont-ils aujourd'hui fiers de travailler pour la Ville ? »
Claude Gourvil, conseiller municipal d'opposition

Du bruit de casseroles au bras d'honneur

18 h, lundi, devant la mairie. Grosso modo 150, peut-être 200 agents de la Ville et de l'Agglo en rang serré, dans le froid, en train de jouer du klaxon, de tambouriner sur des casseroles et de s'époumoner, sifflet à la bouche. Sur une pancarte accrochée à la branche d'un sapin posé sur les marches de l'hôtel de Ville, un smiley triste et ces mots : « **Touche pas à mes droits** ». Pas trop difficile, dans ce contexte, d'imaginer que le conseil municipal allait se pencher sur l'organisation, nouvelle formule, du temps de travail des agents, contestée depuis des semaines et des semaines.

Dans la salle, au-dessus de la tête des agents, une énorme banderole : « **Je travaille, galère, sue. Sans doute pas assez pour mériter mes congés** ». Même venus en force, même portés par leurs syndicats (FO, CGT, CFDT), même après sept minutes d'une prise de parole argumentée de leur porte-parole, Valérie Deneux, même relayés et soutenus par les élus de gauche (PS, Verts, PC), les fonctionnaires territoriaux n'ont pas obtenu ce qu'ils étaient venus chercher : le report de la délibération relative à la réorganisation de leur temps de travail. « **Il est passé en force. Pourtant, François Zoc-**



Des agents de la Ville de Laval et de Laval Agglo réunis lundi soir devant l'Hôtel de Ville pour protester contre la nouvelle organisation de leur temps de travail.

chetto nous avait dit qu'il ne le ferait pas », souffle, dans notre dos,

Valérie Deneux, avant de s'éclipser pour annoncer la mauvaise nouvelle. « **Le maire est allé jusqu'au bout, il est courageux** », confiera après la séance sa première adjointe, Samia Soltani-Vigneron.

Pendant les débats, et même après, les fonctionnaires restés dehors n'ont pas cessé de faire du boucan. En citant le journal *Valeurs actuelles* qui refaisait le match entre secteur privé et secteur public, l'élu

d'opposition Jean-Christophe Gruau a donné le nom du vainqueur : « **Rémunération ? Avantage public. Sécurité de l'emploi ? Avantage public. Jours de congé ? Avantage public. De quoi vous plaignez-vous, nom d'une pipe ? Vous voulez que les chômeurs vous remplacent demain matin ?** »

Aux sifflets reçus, l'élu d'extrême droite, survolté, presque en trans, a répondu par un bras d'honneur. Vive la République et vive l'élégance.

J. B.